



Je contrôle
mon véhicule
avant chaque
départ

J'attache
ma ceinture
avant
de démarrer
et je ne me
sers plus
de mon
téléphone

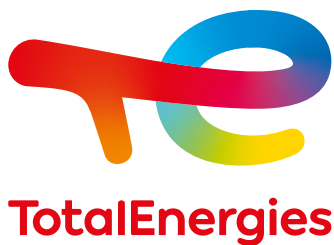
Je garde
une distance
de sécurité
avec le
véhicule
qui me
précède

J'adapte
mon allure
sans jamais
dépasser les
limitations
de vitesse

Je ne conduis
pas sous
l'emprise
de l'alcool
et je fais
des pauses
régulières

J'adapte
ma conduite
dans des
conditions
difficiles

#SafeDriver



#SafeDriver:
une campagne
de mobilisation
collective en faveur
de la sécurité
routière au travail

En octobre 2016, TotalEnergies a signé l'appel national des entreprises françaises en faveur de la sécurité routière au travail.

Il a été décidé d'en appliquer les exigences à toutes les entités de la Compagnie. En parallèle de cet engagement, TotalEnergies a lancé une campagne de sensibilisation #SafeDriver.

L'objectif de cette campagne de sensibilisation aux risques routiers était de rappeler les règles de la Compagnie de la conduite et l'importance de les respecter, d'encourager le changement des pratiques et des comportements, en l'accompagnant d'une démarche participative et d'échanges sur le terrain.

Cette campagne visait tous les collaborateurs TotalEnergies et contractants qui utilisent un véhicule (léger ou lourd) dans le cadre de leurs fonctions.

Basée sur des thèmes issus de l'analyse des accidents des dernières années, elle se déclinait en six engagements :

1
Je contrôle mon véhicule avant chaque départ.

2
J'attache ma ceinture avant de démarrer et je ne me sers plus de mon téléphone.

3
Je garde une distance de sécurité avec le véhicule qui me précède.

4
J'adapte mon allure sans jamais dépasser les limitations de vitesse.

5
Je ne conduis pas sous l'emprise de l'alcool et je fais des pauses régulières.

6
J'adapte ma conduite dans des conditions difficiles.



Circulation –
Règle d'or 2 de TotalEnergies

Engagement n°1

**Je contrôle
mon véhicule
avant chaque
départ**

#SafeDriver



TotalEnergies



Les chiffres clefs

1 accident grave sur 6 est dû à un problème mécanique.

Données internes TotalEnergies

Les bonnes pratiques

S'assurer que la vision est dégagée et que le tableau de bord ou la plage arrière ne sont pas encombrés.

Remonter au responsable du parc de véhicules toutes les pannes et dégâts pour les consigner dans le carnet du véhicule.

Respecter le plan de maintenance préventive défini pour les équipements des véhicules, conformément aux recommandations des constructeurs.

Les engagements

Contrôler le véhicule avant le départ, notamment l'état de tous les pneumatiques, pour s'assurer qu'il est en bon état de fonctionnement et ainsi éviter des pannes lors du trajet.

S'assurer que l'**échéance du contrôle technique** du véhicule n'est pas dépassée.

Maintenir le bon fonctionnement des équipements de sécurité (phares, ceintures, OBC/IVMS, caméra embarquée, etc.).

Vérifier la présence à bord des **équipements de sécurité** (gilet fluorescent, triangle de signalisation, extincteurs, EPI, etc.) et s'assurer de leur bon état.

Être en possession d'un permis de conduire valide et adapté au véhicule.

Avoir suivi et **être à jour des formations obligatoires** le cas échéant.

Ne pas intervenir sur les systèmes alimentés (électrique, air, etc.) du véhicule sans prévenir votre transporteur.





Circulation –
Règle d'or 2 de TotalEnergies

Engagement n°2

**J'attache ma ceinture
avant de démarrer
et je ne me sers plus
de mon téléphone**

#SafeDriver



TotalEnergies



Les chiffres clefs

Le port de la ceinture de sécurité réduit de **45 à 50%** le risque d'accident mortel.

Source: Organisation mondiale de la santé-OMS

Téléphoner au volant multiplie par **4** les risques d'accidents.

Source: Organisation mondiale de la santé-OMS

Envoyer un SMS multiplie par **23** les risques d'accidents.

Source: Virginia Tech Transportation Institute

Les engagements

Adapter le poste de conduite à sa taille (réglages du siège, des rétroviseurs, etc.).

Attacher la ceinture de sécurité avant de démarrer, même lors de courts trajets, et s'assurer que tout passager à bord attache également la sienne.

Demander l'autorisation à votre employeur pour prendre un passager à bord lors de déplacements professionnels.

Seuls les membres d'équipage sont autorisés à bord des véhicules lourds.



En conduisant, il est strictement interdit :

- **d'utiliser un téléphone portable**, y compris avec un système « mains libres », ou tout autre appareil électronique personnel.
- **de manipuler ou de programmer un GPS.**

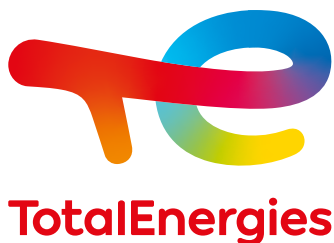


Circulation –
Règle d'or 2 de TotalEnergies

Engagement n°3

**Je garde une
distance de sécurité
avec le véhicule
qui me précède**

#SafeDriver



Les chiffres clefs

1 accident grave sur 3 est dû au comportement des autres usagers de la route.

Données internes TotalEnergies

50% des personnes qui meurent dans un accident de la route sont des piétons, des cyclistes ou des usagers de deux-roues motorisés.

Source: Organisation mondiale de la santé-OMS

1 pare-brise sale ou endommagé peut faire perdre jusqu'à 30 % de visibilité.

Source: association Prévention Routière

Les bonnes pratiques

Anticiper :

- **Préserver une distance de sécurité** avec le véhicule qui vous précède :
 - > de 3 secondes minimum pour les véhicules lourds,
 - > de 2 secondes minimum pour les véhicules légers.
- **Placer le pied sur le frein** à l'approche d'une zone à risque (carrefour, présence de piétons, etc.) pour pouvoir freiner rapidement en cas de besoin.
- **Ralentir** en cas de véhicule venant en face pour lui laisser le temps de se rabattre sur sa voie.

Augmenter la visibilité

(voir et être vu) :

- **Nettoyer** régulièrement le pare-brise, les rétroviseurs et les phares.
- **Régler correctement les rétroviseurs** pour réduire les angles morts.
- **Utiliser tous les rétroviseurs** en conduisant et balayer fréquemment du regard la route et son environnement immédiat pour capter toutes les informations utiles.
- **Signaler tout changement de direction** en utilisant systématiquement les clignotants.

Focaliser votre attention :

éviter toute activité qui perturbe la concentration en conduisant (manipuler la radio, manger, boire, fumer, etc.).



Renversement
après ce virage



Circulation –
Règle d'or 2 de TotalEnergies

Engagement n°4

**J'adapte mon allure
sans jamais dépasser
les limitations
de vitesse**

#SafeDriver



TotalEnergies



Les chiffres clefs

1 accident grave sur 6 est dû à une vitesse excessive.

Données internes TotalEnergies

Une augmentation de 5% de la vitesse moyenne entraîne une hausse d'environ 20% du nombre d'accidents mortels.

Source: Organisation de coopération et de développement économiques - OCDE

Un choc à 50 km/h équivaut à une chute de 4 étages.

Source: Sécurité routière française

Les bonnes pratiques

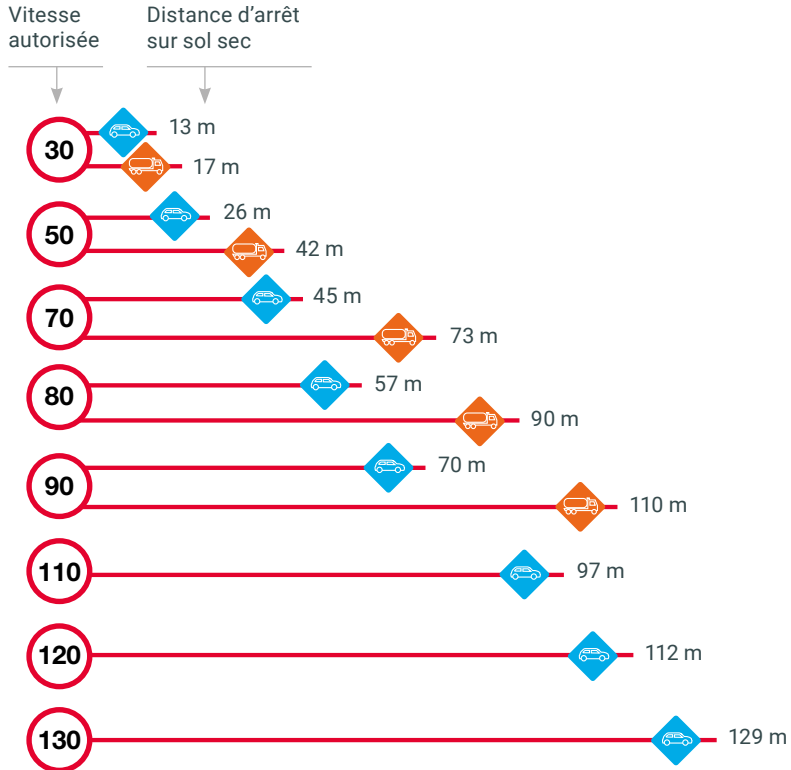
Pour pouvoir s'arrêter à temps, **conserver une distance de sécurité** avec le véhicule qui précède :

- > pour les véhicules lourds, 3 secondes minimum,
- > pour les véhicules légers, 2 secondes minimum.

Dans tous les cas, **adapter son allure à la configuration** de la route (descente, virage, rond-point, etc.), aux conditions de circulation et au chargement du véhicule.

Les engagements

Respecter les limites de vitesse autorisées par TotalEnergies pour le type de véhicule (ces limites pouvant être inférieures à la réglementation locale).



- Plus un véhicule est lourd, plus la **distance de freinage** est importante.
- Sur **route mouillée**, la distance de freinage est **multipliée par 2**.



Circulation –
Règle d'or 2 de TotalEnergies

Engagement n°5

**Je ne conduis pas
sous l'emprise
de l'alcool et je fais
des pauses régulières**

#SafeDriver



TotalEnergies



Les chiffres clefs

1 accident grave sur 5 est dû à la fatigue du conducteur.

Données internes TotalEnergies

Le risque d'accident est multiplié par 3 si le conducteur dort moins de 5 heures la veille du départ.

Source: association Prévention Routière

Une alcoolémie supérieure à 0,5 g/l de sang augmente de manière significative le risque d'accident de la circulation.

Source: Organisation mondiale de la santé-OMS

L'alcool est en cause dans près de 1/3 des accidents de la route mortels.

Source: Sécurité routière française

Les bonnes pratiques

Avant le départ, **mémoriser les zones dangereuses** et **identifier les aires de repos sécurisées** pour faire des pauses.

Détecter les signes de fatigue: picotements des yeux, nuque raide, besoin de changer souvent de position.

Utiliser les temps de repos pour s'alimenter correctement.

Dormir suffisamment, le temps de sommeil recommandé étant de 7 à 8 heures par nuit.

Les engagements

Faire une pause dès les premiers symptômes de fatigue.

Respecter les temps de conduite et temps de repos :



- 30 mn minimum de pause après 4h30 maximum de conduite continue,
- 10 h maximum de temps de conduite par jour (le temps de travail global étant de 12 h maximum),
- 9 h minimum de repos journalier,
- 56 h maximum de temps de conduite par semaine,
- 24 h minimum de repos hebdomadaire.



- 10 mn de pause minimum après 2 h de conduite continue,
- 7 h maximum de temps de conduite par jour recommandées.

Il est interdit de conduire sous les effets de l'alcool, de médicaments ou de drogues.



Circulation –
Règle d'or 2 de TotalEnergies

Engagement n°6

**J'adapte ma
conduite dans
des conditions
difficiles**

#SafeDriver



TotalEnergies



Les chiffres clefs

1 accident grave sur 12 est dû à une conduite non adaptée à l'environnement.

Données internes TotalEnergies

1 piéton percuté à 30 km/h a 10% de risque de mourir, 80% à 50 km/h.

Source: United Nations Economic Commission for Europe - UNECE

Les bonnes pratiques

Augmenter la vigilance

dans les situations à risque :

- état dégradé de la chaussée (nid de poule, route déformée, etc.),
- circulation dense et/ou activités aux abords de la route (présence d'un marché, de travaux, d'une école, de piétons, etc.),

- conditions de visibilité modifiées (pénombre, brouillard, pluie abondante, neige, soleil rasant, etc.).



Informez votre employeur de l'état de la route

afin que cette information soit communiquée aux autres conducteurs.

Les engagements

Lorsque l'environnement présente des risques :

Réduire sa vitesse par rapport à la vitesse maximum autorisée dans des conditions météorologiques défavorables :

- > de 20km/h hors agglomération,
- > de 10km/h en agglomération.

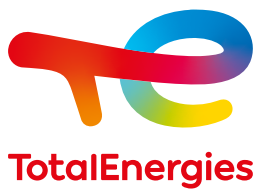
Augmenter la distance de sécurité avec le véhicule qui précède.

Augmenter la fréquence des pauses.



Faire une pause au minimum toutes les 2h de conduite continue.

Dans les zones géographiques où TotalEnergies interdit la conduite de nuit, le véhicule doit être garé dans un lieu sécurisé avant 20h et ne pas en repartir le lendemain avant 5h du matin au plus tôt.



Corporate Communications
TotalEnergies SE

2 place Jean Millier
92 400 Courbevoie - France
Phone: +33 (0)1 47 44 45 46
Share capital: €6,601,073,322.50
Registered in Nanterre:
RCS 542 051 180



© TotalEnergies
Design & Production: Axiome –
studio-axiome.com | Mars 2018
Photo credits: Shutterstock
© Grobler du Preez / Fotolia
© Alexander Nikiforov, Calado,
efired / Total © Laurent Zylberman